Procedure file

Informations de base

INI - Procédure d'initiative	2019/2160(INI)	Procédure terminée
Les effets des déchets marins sur la pêche Sujet 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche 3.15.06 Industrie, produits et statistiques de la pêche 3.70.05 Pollution marine et côtière, pollution par les navires et les hydrocarbures		

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	PECH Pêche		09/01/2020
		renew europe. CHABAUD Catherine	
		Rapporteur(e) fictif/fictive	
		epp MONTEIRO DE AGUIAR Cláudia	
		S&D BARTOLO Pietro	
		GUERREIRO Francisco	
		ECR STANCANELLI Raffaele	
		CONTE Rosanna	
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Affaires maritimes et pêche	SINKEVIČIUS Virginijus	

Evénements clés

19/12/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/02/2021	Vote en commission		
03/03/2021	Dépôt du rapport de la commission	A9-0030/2021	Résumé
24/03/2021	Débat en plénière		
	Résultat du vote au parlement		

25/03/2021			
25/03/2021	Décision du Parlement	T9-0096/2021	Résumé
25/03/2021	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de procédure	2019/2160(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d?initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	PECH/9/01968

Portail de documentation

Projet de rapport de la commission		PE658.857	06/10/2020	EP	
Amendements déposés en commission		PE660.312	13/11/2020	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0030/2021	03/03/2021	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0096/2021	25/03/2021	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2021)345	03/08/2021	EC	

Les effets des déchets marins sur la pêche

La commission de la pêche a adopté le rapport d'initiative de Catherine CHABAUD (Renew Europe, FR) sur l'impact des déchets marins sur la pêche.

On entend par déchets marins tous les déchets ayant gagné lenvironnement marin de manière intentionnelle ou non, et qui sont identifiés selon leur taille (de nano, micro, à méga-déchets) et leur nature (conteneurs, encombrants gisant au fond de locéan, matières plastiques, engins de pêche, fibres textiles, microplastiques). 70 % des déchets jetés à la mer se retrouvent dans les fonds marins, la masse cumulée des déchets flottant à la surface ne représentant que 1% des plastiques déversés dans locéan.

Améliorer le cadre législatif et la gouvernance en matière de déchets marins

Les députés ont souligné la nécessité de réviser la politique maritime intégrée de l'UE en vue d'établir un cadre plus stratégique, notamment sur les déchets marins, qui intègre toutes les lois relatives aux déchets et à l'environnement marin. En outre, ils ont souligné la nécessité d'améliorer le cadre législatif européen afin de réduire les coûts financiers pour les pêcheurs qui capturent accidentellement des déchets marins lors de leurs activités de pêche et d'éviter de leur imposer une charge bureaucratique excessive.

Afin d'améliorer et de renforcer l'efficacité du cadre législatif et de la gouvernance en matière de collecte, d'élimination et de recyclage des déchets marins, le rapport souligne qu'il est essentiel de promouvoir une plus grande implication de tous les acteurs du secteur de la pêche et d'élargir les projets de sensibilisation, de prévention et de formation existants en vue d'assurer un échange continu d'informations pour soutenir la préparation et la mise à jour des règles pertinentes.

Améliorer la recherche et les connaissances sur les déchets marins

En raison du manque de données et d'études disponibles, il est difficile de quantifier l'ampleur exacte des dommages causés par les déchets marins dans le secteur de la pêche et leurs conséquences économiques négatives pour les pêcheurs. La Commission et les États membres sont appelés à intensifier le financement de la recherche et la collecte de données sur la quantité et les différents types de déchets dans les eaux européennes et leur impact sur la pêche, l'aquaculture et les écosystèmes, et à proposer des mesures solides pour traiter et prévenir l'impact des nano- et microplastiques sur les ressources halieutiques et la santé humaine.

Le rapport appelle à une amélioration des rapports sur les pertes d'engins de pêche en mer.

L'économie circulaire dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture

Le rapport souligne que la réduction de l'impact des déchets marins dépend des améliorations apportées à l'économie circulaire sur terre, notamment l'élimination progressive des plastiques et des emballages inutiles et la transformation des déchets en ressources, et de l'adoption d'une approche fondée sur le cycle de vie dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture.

Afin d'accélérer le développement de l'économie circulaire dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, les députés jugent essentiel de planifier les futures solutions législatives au problème de la collecte et de l'élimination des déchets marins dans le cadre du pacte vert pour lEurope. Les États membres devraient rapidement donner suite à la fixation de taux de collecte nationaux minimaux pour les engins de pêche contenant du plastique, comme convenu dans la directive sur les plastiques à usage unique.

Les députés ont demandé à la Commission de créer un fonds spécifique pour soutenir les États membres qui créent des filières de production déquipements recyclés et durables à partir de ressources telles que celles prévues dans le cadre de « Next Generation EU » et celles résultant des sanctions fiscales imposées à la suite des procédures dinfraction contre les États membres.

Programmes de collecte et de gestion des déchets marins

Le rapport appelle à l'élaboration d'un plan d'action au niveau de l'UE pour lutter contre les déchets rejetés dans les mers de l'UE en réduisant les déchets à la source, en diminuant l'utilisation et la consommation de plastique. Il invite les États membres et les régions à collecter des données, à assurer un suivi et à prendre des mesures pour résoudre le problème de la mauvaise gestion des déchets sur terre, à nettoyer les zones sensibles dans les rivières et les estuaires où les déchets marins se sont accumulés et à introduire des mesures pour empêcher les déchets marins d'atteindre l'environnement.

Les députés ont insisté pour que des fonds suffisants soient alloués au nettoyage de tous les types de polluants dérivés du plastique. Ils ont également ont souligné que les pêcheurs devraient être formés de manière adéquate sur la façon de manipuler les déchets marins lors de la collecte, du débarquement, de l'élimination et de la livraison pour recyclage, afin de minimiser les risques pour la santé et la sécurité.

Les États membres sont invités, à cet égard, à créer un «fonds spécial pour le nettoyage des mers », géré par le nouveau Fonds européen pour la mer, la pêche et l'aquaculture (FEAMP) ou par d'autres lignes budgétaires pertinentes, afin de financer les actions suivantes : 1) la collecte en mer par les pêcheurs des déchets marins, 2) la mise à disposition d'installations adéquates de stockage des déchets à bord et la surveillance des déchets pêchés passivement, 3) l'amélioration de la formation des opérateurs, 4) le financement des coûts tant du traitement des déchets que du personnel nécessaire au fonctionnement de ces programmes afin d'éviter l'augmentation des coûts pour les pêcheurs qui participent volontairement, et 5) les investissements dans les ports afin que des installations de réception et de stockage appropriées puissent être fournies pour les engins de pêche perdus et les déchets marins collectés.

Les effets des déchets marins sur la pêche

Le Parlement européen a adopté par 646 voix pour, 3 contre et 39 abstentions, une résolution sur les effets des déchets marins sur la pêche.

Les déchets marins visibles sur les plages, les côtes, les littoraux et à la surface proviennent principalement des activités sur terre (80 %), mais également des activités en mer en raison dune augmentation notable du transport de grands navires non destinés à la pêche. 70 % des déchets jetés à la mer se retrouvent dans les fonds marins, la masse cumulée des déchets flottant à la surface ne représentant que 1% des plastiques déversés dans locéan. 730 tonnes de déchets sont déversées quotidiennement en mer Méditerranée.

Améliorer le cadre législatif et la gouvernance en matière de déchets marins

Les députés ont souligné la nécessité de revoir la politique maritime intégrée afin de créer un cadre plus stratégique, y compris sur les déchets marins englobant lensemble de la législation sur les déchets et le milieu marin.

La Commission et les États membres sont invités à :

- défendre un modèle de gouvernance ambitieux au sein des négociations internationales des Nations unies sur la biodiversité marine au-delà des juridictions nationales et à reconnaître lensemble des océans et des mers comme un bien commun;

- coordonner les efforts en vue de ladoption dun accord ambitieux et juridiquement contraignant sur la pollution par les plastiques lors de lAssemblée des Nations unies pour lenvironnement;

- coordonner, selon un même calendrier, les différentes législations comme la directive-cadre «Stratégie pour le milieu marin», la directive relative à la réduction de lincidence de certains produits en plastique sur lenvironnement, la directive sur les réceptions portuaires ou encore la directive pour la planification maritime;

- adopter les directives volontaires de lOrganisation des Nations unies pour lalimentation et lagriculture (FAO) sur le marquage des engins de pêche afin de promouvoir une gestion responsable des engins de pêche en vue de parvenir à une réduction des engins de pêche abandonnés, perdus ou rejetés.

Améliorer la recherche et les connaissances sur les déchets marins

En raison du manque de données et d'études disponibles, il est difficile de quantifier l'ampleur exacte des dommages causés par les déchets

marins dans le secteur de la pêche et leurs conséquences économiques négatives pour les pêcheurs.

La Commission et les États membres sont appelés à intensifier le financement de la recherche et la collecte de données sur la quantité et les différents types de déchets présents dans les eaux européennes et leur impact sur la pêche, l'aquaculture et les écosystèmes, et à proposer des mesures fortes pour traiter et prévenir l'impact des nano- et microplastiques sur les ressources halieutiques et la santé humaine.

La résolution préconise une meilleure notification de la perte des engins de pêche en mer et suggère de développer de nouveaux outils didentification et de traçabilité des engins de pêche perdus en mer et denregistrement des données sur les déchets marins.

L'économie circulaire dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture

La résolution souligne que le développement de léconomie circulaire dans le secteur de la pêche doit passer par un soutien renforcé à la recherche de solutions, au design intelligent des engins de pêche et à linnovation dans les techniques de pêche et daquaculture permettant de limiter le rejet de déchets, de renforcer lattractivité des opérations de collecte et le développement de circuits de recyclage efficaces.

Le Parlement a demandé de favoriser lécoconception des engins de pêche et de promouvoir la recherche et linnovation en vue de trouver des matériaux de substitution et respectueux de lenvironnement à utiliser dans les engins de pêche, y compris les polymères. Les États membres devraient rapidement donner suite à la fixation de taux de collecte nationaux minimaux pour les engins de pêche contenant du plastique, comme convenu dans la directive sur les plastiques à usage unique.

Les députés ont demandé à la Commission de créer un fonds spécifique pour soutenir les États membres qui créent des filières de production déquipements recyclés et durables à partir de ressources telles que celles prévues dans le cadre de «Next Generation EU» et celles résultant des sanctions fiscales infligées à la suite des procédures dinfraction contre les États membres.

Programmes de collecte et de gestion des déchets marins

Le Parlement a invité la Commission à élaborer un plan daction contre les déchets marins en réduisant les déchets à la source et lutilisation et la consommation de plastiques, et à remédier à la pollution des fleuves, des cours deau et des côtes due aux déchets. La mise à niveau des stations dépuration et des réseaux dassainissement est également impérieuse pour réduire les impacts sur laquaculture et lenvironnement marin et côtier en général.

Les députés ont demandé de consacrer des ressources suffisantes au nettoyage de tous les types de matériaux polluants dérivés du plastique. Ils ont invité les États membres à créer un «fonds spécial pour le nettoyage des mers », géré par le nouveau Fonds européen pour la mer, la pêche et l'aquaculture (FEAMP) ou par d'autres lignes budgétaires pertinentes, afin de financer :

1) la collecte en mer par les pêcheurs des déchets marins,

2) la mise à disposition d'installations adéquates de stockage des déchets à bord et la surveillance des déchets pêchés passivement,

3) l'amélioration de la formation des opérateurs,

4) le financement des coûts tant du traitement des déchets que du personnel nécessaire au fonctionnement de ces programmes afin d'éviter l'augmentation des coûts pour les pêcheurs qui participent volontairement, et

5) les investissements dans les ports afin que des installations de réception et de stockage appropriées puissent être fournies pour les engins de pêche perdus et les déchets marins collectés.

Enfin, le Parlement a invité la Commission et les États membres à promouvoir des campagnes de sensibilisation au problème de la pollution marine dorigine plastique et microplastique.

Transparence

CHABAUD Catherine	Rapporteur(e)	PECH	01/12/2021	EuRIC
CHABAUD Catherine	Rapporteur(e)	PECH	08/11/2021	Comité national des pêches maritimes et des élevages marins